
Communiqué de presse, 20 février 2019

« Le Conseil fédéral est prié de mettre fin à l'état d'urgence en conseils concernant l'avortement ! »

Ce mercredi, 20 février 2019, près de 25'000 signatures de la pétition « sensibiliser le public aux conséquences de l'avortement » ont pu être remises au Conseil fédéral. La récolte réjouissante des signatures de la pétition trilingue souligne l'importance de cette préoccupation.

Près de 50 personnes, parmi lesquelles beaucoup de familles et enfants, se sont réunies à Berne, afin de remettre les signatures à la chancellerie fédérale à l'intention du Conseil fédéral. Ensemble avec des représentants de l'association « Marche pour la Vie », qui a initié cette pétition lors de la 9e Marche pour la Vie, la foule multicolore a remis les signatures sous un soleil rayonnant.

Daniel Regli, président du comité d'organisation de l'association « Marche pour la Vie », réclame dans son discours, que les souffrances des femmes concernées soient enfin prises au sérieux et que la désinformation existante aux écoles, hôpitaux et aux centres de conseil puisse être supprimée. Le gouvernement est demandé énergiquement de sensibiliser le peuple des grands risques de l'avortement et ceci sans œillères idéologiques. « Un grand nombre de jeunes femmes décident de faire tuer l'enfant à naître dans leur corps, sans avoir préalablement été informées en détails des éventuelles conséquences douloureuses. Cet état de fait doit changer! », confirme Regli.

Samuel Kullmann, Grand Conseil EDU du canton de Berne, éclaircit ensuite quelques pensées concernant le droit de pétition suisse et tire des parallèles avec William Wilberforce (1759-1833). Ce politicien britannique a lutté durant de nombreuses années contre le trafic des esclaves et contre l'esclavage, saisissant à ce but l'instrument de la pétition. Comme le font aujourd'hui les « protecteurs de la vie », Wilberforce avait alors lutté contre la société dominante et a dû encaisser un grand nombre de défaites, avant que l'abolition de l'esclavage ait enfin pu être réalisée.

Après ces déclarations suivait la remise officielle des signatures. Pendant l'apéritif au restaurant du Palais fédéral, on a ensuite fêté le succès de la pétition. Le lendemain, 21 février tous les membres du Conseil national et du Conseil des Etats ont reçu une lettre, dans laquelle les initiants de la pétition demandent encore une fois de relancer le sujet des conséquences de l'avortement et d'agir favorablement à la réalisation des exigences de la pétition. Le fait que le sujet est absolument d'actualité montre un décret du gouvernement du pays voisin en vertu duquel le gouvernement allemand avait promis la somme de cinq millions euro le 6 février pour réaliser une étude analysant les conséquences psychiques des avortements. C'est un exemple à suivre, afin qu'en Suisse une culture de la vie humaine et de la famille puisse enfin être rétablie.

www.marchepourlavie.ch